

F ÉDÉRER
O RGANISER
R EVENDIQUER
C ONQUÉRIR
E COUTER
O BTENIR →
U NIR
V AINCIRE
R ÉSISTER
I NFORMER →
E XPLIQUER
R ALLIER
E NTRAIDER

Le 9 Mars 2022, **FO** a demandé à la Direction du Groupe de prendre en compte l'évolution de l'inflation en mettant en place des mesures : primes, augmentations générales, Indemnités Kilométriques ou autre...

Cette demande a été accompagnée par un préavis de grève pour ce lundi 11 avril 2022.

Pour rappel, **FO** avait anticipé cette demande en obtenant lors des négociations salariales, en novembre 2021, une clause de revoyure en cas de flambée de l'inflation.

Fort de votre confiance qui a placé **FO** première organisation syndicale du Groupe et le mouvement de grève approchant, la Direction Générale a accepté notre demande et nous convie à une réunion le 20 Avril lors de laquelle elle nous présentera les mesures qu'elle pourrait mettre en œuvre.

Dans ces conditions, il est inutile de perdre du salaire en faisant grève.

FO a donc levé son préavis de grève dans l'attente des mesures qui nous seront annoncées.

Pour autant, **FO** alerte la Direction : ces mesures doivent être concrètes ! Dans le cas contraire nous ne nous interdisons pas de déposer un nouveau préavis à l'issue de cette réunion.

Nous vous tiendrons informés dès que possible des mesures proposées par la Direction !